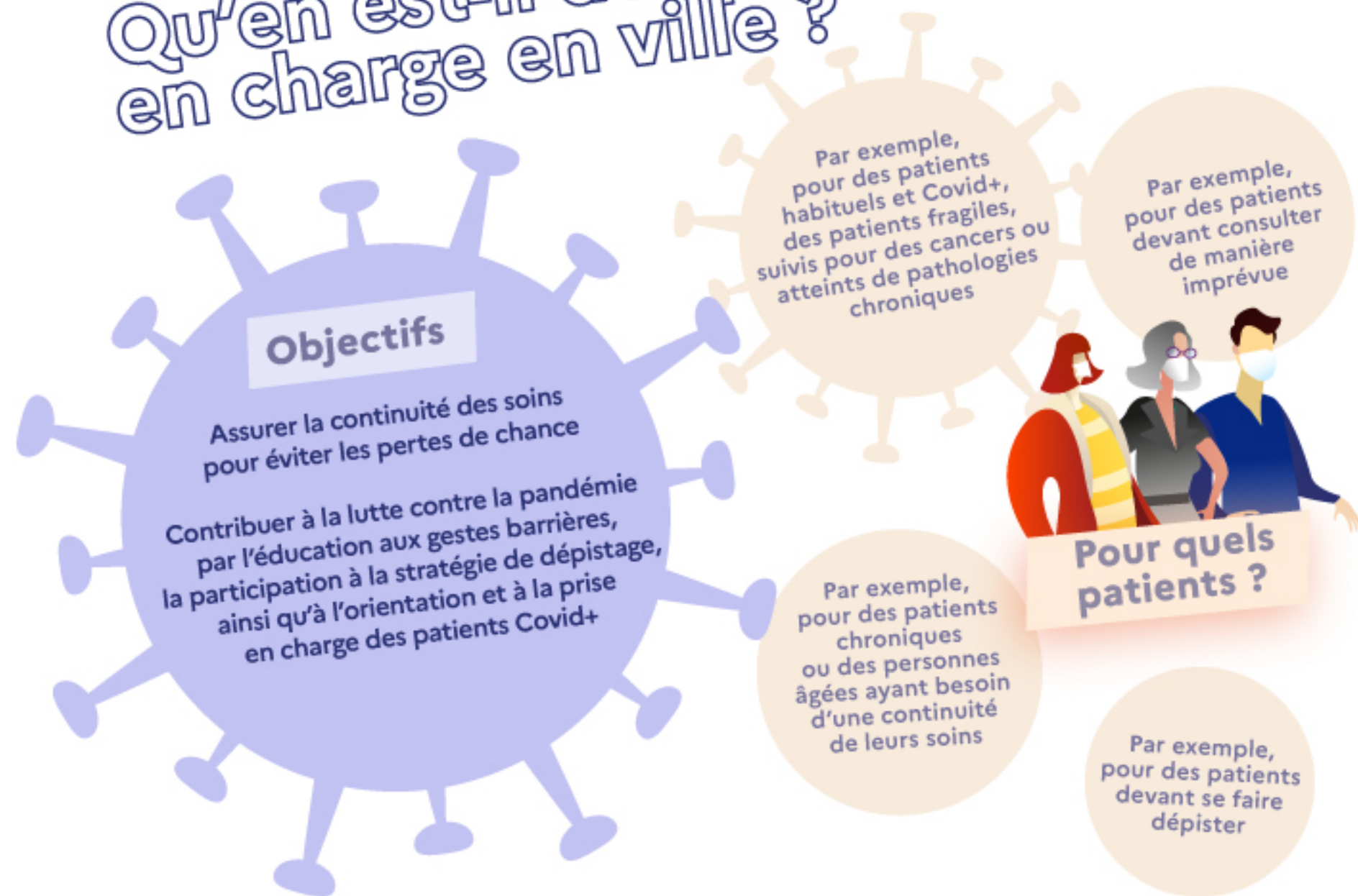




Covid-19 : adapter l'offre de soins dans un contexte de circulation du variant Omicron

Qu'en est-il des prises en charge en ville ?



Ce qui est recommandé

- Assurer la continuité de soins**
 - Maintenir les actions de dépistage, de diagnostic et de traitement, notamment en cancérologie
 - Assurer la continuité des soins des patients chroniques, des personnes âgées et/ou en situation de handicap avec une politique « d'aller-vers »
 - Poursuivre la prise en charge des soins non programmés
 - Maintenir la sensibilisation aux gestes barrières
- Adapter la prise en charge au cabinet et à domicile**
 - Limiter le nombre de personnes en salle d'attente, inciter à la prise de RDV, aérer régulièrement les locaux...
 - Organiser la surveillance des patients Covid+ et privilégier les visites pour les patients fragiles
 - Recourir à la télésanté
- Participer à la stratégie de dépistage et à la campagne de vaccination**
 - En particulier celle des enfants
- Prendre en charge les patients Covid+**
 - Assurer le suivi des cas légers
 - Prendre en charge les patients oxygéo-requérants à domicile en amont ou en aval d'une hospitalisation
 - Former les patients à l'autosurveillance et à l'utilisation d'un oxymètre
 - Repérer et orienter les patients éligibles à un traitement (anticorps monoclonaux et antiviraux)

Vous avez une question ?
Contactez votre ARS

